



**COMITÉ DE QUARTIER N°6**  
**Les Hauts-de-Chennevières – Les Bordes**

**COMPTE RENDU RÉUNION DU 4 AVRIL 2018**

**Participants** : Didier Sthorez , Josy Top, Christine Courtois, Nicole Pomarel, Maurice Grandjean, Sylviane Grandjean, Jérôme Cunha, Bénédicte Girand, Jean-Claude Roux, Irène Ramisamanana.

**Excusés** : Carine Bourduy, Guy Bastien, Jean-Claude Alizon, Isabelle Lhermitte

**Invitée** : Dorélia Ventura

**Rédacteur** : Irène Ramisamanana

**Points à l'ordre du jour**

1. Mise à jour des membres du bureau
2. Prévisions et projets 2018 : propositions à discuter
3. Questions diverses

**1 Mise à jour des membres du bureau**

Actions/Décisions: Radier ceux qui ne sont jamais présents ni excusés et qui ne répondent pas aux mails afin de permettre à d'autres personnes demandeuses et volontaires de faire partie du bureau

- Envoi par mail aux absents non excusés, leur demandant s'ils veulent toujours rester au bureau ou pas

Objectifs: mettre à jour la liste des membres du groupe et intégrer les volontaires qui sont sur liste d'attente

**2 Prévisions et projets 2018 : propositions à discuter**

Choix retenu pour le nom du chemin menant au Centre Commercial : Allée des Buissons. Une signalétique et des petits travaux d'entretien du chemin sont également prévus.

Egalement informer Pôle Emploi qu'ils mettent une signalétique indiquant leur emplacement.

**Agenda :**

- 8 avril : Les représentants de la Ville proposent aux membres du bureau de participer et d'informer leurs voisins et amis de la Journée Relais Santé (voir tract/ flyer et site Internet), qui a lieu tous les ans et qui remporte un grand succès auprès du public.
- 16 mai : A partir de 19h00, il est proposé aux membres du bureau de se réunir avec les membres des différents bureaux, autour d'un verre de l'amitié, afin de préparer la Journée du Développement Durable du 2 juin à la Maison des Familles
- 20 mai : Brocante du Printemps organisée par la société Starbrocante. Stands payants y compris les associations
- 2 juin : Journée du Développement Durable Centre de Loisirs Jean Moulin  
Les comités de quartier y tiendront un stand sur lequel ils pourront animer des ateliers créatifs sur le thème du développement durable.

Par exemple : création de bijoux à partir de chambres à air, maquillage pour enfants (toujours un succès), panneau d'affichage « astuces de grand-mère », etc.

D'autres idées sont les bienvenues (surtout atelier qui intéresserait aussi les hommes)

Il est également proposé au bureau une collecte des bouchons en plastiques en faveur de l'association 1 bouchon – 1 espérance afin de valoriser les quartiers.

De nombreuses activités de loisirs seront proposées (faire son smoothie en pédalant) et plusieurs associations proposeront également diverses découvertes et activités (construire une jardinière en recyclant des palettes en bois par exemple)

- Septembre 2018 : ouverture du cinéma Pince Vent ? La ville est toujours dans l'attente d'une date ferme.

Actuellement le Centre Commercial procède à des travaux de modernisation : réfection des portes d'entrée, travaux dans la galerie marchande....

Ordures ménagères :

Ce domaine de compétence appartient dorénavant au territoire GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir).

Le mouvement de grève entamé par les personnels de la société de collecte des déchets SEPUR, suite à leur transfert à la société Suez à partir du 5 avril, s'est poursuivi ces derniers jours.

Cependant, la mairie a été informée de ce que LE RAMASSAGE REPRENDRÀ LE JEUDI 5 AVRIL.

Des bennes tourneront tout au long de la journée.

Cette organisation sera déployée autant que nécessaire jusqu'à résorption du stock de déchets déposés sur les trottoirs.

### **3 Questions diverses**

Réfection des trottoirs le long de la Rue des Bordes (attendant à l'Ecole Marcel Pagnol et au Lycée) ainsi que vers le centre de Loisirs Jean Moulin : projet en cours d'étude car problème d'accessibilité et de sécurité pour les enfants et personnes handicapées

Point collecte des bouchons près de la Mairie : signalétique demandée et en cours.

Rue des Bordes deux compteurs électriques dans un mauvais état sont installés dans un renforcement.

Il s'agit d'un espace privé. La Ville se charge de contacter les propriétaires et ENEDIS (pour les compteurs) pour une demande de réfection et de sécurisation de l'endroit ouvert.

Chemin Jean Moulin :

lors des grosses pluies de cet hiver le chemin a été en partie totalement inondé et impraticable.

Est-il possible de signaler aux piétons en amont – voire à chaque extrémité - que le chemin est temporairement interdit aux piétons ? Cela éviterait aux personnes de l'emprunter inutilement et d'être obligées de rebrousser chemin.

Les services techniques seront alertés et pour régler ce genre de situation plus rapidement il est demandé aux habitants de contacter ce service instantanément quand une anomalie de ce genre est constatée.